

COMPTE-RENDU

CONFERENCE DE PRESSE

PROJET DE COOPERATION EUROPEENNE

LEADER 2014-2020



« FEDERER LES SITES DEDIES A SAINT MICHEL EN EUROPE »



SIGNATURE DE L'ACCORD DE COOPERATION
HOTEL DE REGION, LYON – 22 FEVRIER 2019

CONTACT PRESSE : Thomas FACQUEUR, leadervelay@gmail.com, 06.86.82.50.18

COOPERATION ENTRE TERRITOIRES – Dans le cadre du programme européen LEADER qui permet des échanges entre territoires, 4 Groupes d'Action Locale ont décidé de collaborer pour fédérer et promouvoir plusieurs sites emblématiques dédiés à la figure européenne de Saint-Michel.

PROMOUVOIR LE TOURISME EUROPEEN AUTOUR DES SAINT-MICHEL

Réunis à Lyon, sous l'égide du Conseil Régional Auvergne-Rhône Alpes, autorité de gestion des fonds européens, des représentants du Velay, du Piémont en Italie, de la Catalogne en France et en Espagne s'engagent aujourd'hui à proposer un programme riche d'animations et d'échanges autour des sites dédiés à St Michel en Europe.

UNIR SES FORCES POUR PROMOUVOIR DES SITES D'EXCEPTION

Anne PELLET, Conseillère Régionale, assistait à la naissance de ce projet. « C'est une sorte de jeu de piste qui doit pousser les touristes à découvrir tous les sites emblématiques de Saint-Michel en Europe ». En effet, cette collaboration internationale a pour ambition de fédérer les acteurs de la promotion touristique et culturelle en vue d'une meilleure visibilité au niveau européen.

Que ce soit la Sacra di San Michele en Italie avec sa Via Micaelica, le Rocher St Michel d'Aiguilhe à proximité du Puy-en-Velay, le Monastère de Sant Miquel de Fluvia en Espagne, ou encore l'Abbaye de Saint-Michel de Cuxa dans les Pyrénées Orientales, ces sites sont tous bâtis au sein d'un environnement paysager spectaculaire et attirent déjà de nombreux touristes et pèlerins.

C'est sur cette base que ce projet proposera visites thématiques, randonnées, conférences, concerts, expositions et marchés de producteurs locaux afin de faire redécouvrir les patrimoines dédiés à St Michel en Europe.

Michel ROUSSEL, Maire d'Aiguilhe en Haute-Loire, et Président de ce réseau européen, porte ce projet depuis de nombreuses années. « L'objectif est de faire connaître nos territoires et nos sites sur la scène européenne. Voici un projet qui permet de rendre l'Europe plus concrète et visible au citoyen. » L'objectif est de développer l'économie touristique de ces territoires ruraux dans un cadre européen d'échanges et de coopération.

LEADER, CREER L'EUROPE DES HOMMES

Ce projet s'appuie sur le programme européen LEADER (Liaisons Entre Actions de Développement de l'Economie Rurale) qui permet de créer du lien et de financer les actions de coopération entre les Groupes d'Action Locale d'Italie, d'Espagne et de France. La signature officielle de cet accord de coopération se fait au sein de l'Hôtel de Région à Lyon puisque la Région Auvergne Rhône Alpes accompagne cette dynamique en tant qu'Autorité de Gestion des fonds européens sur son territoire. L'idée

défendue par la Commission Européenne dans le cadre de ce programme est de participer à la création de la citoyenneté européenne en favorisant les échanges entre acteurs locaux, au-delà des frontières nationales.

Silivia VIDAL du GAL ADRINOC en Espagne et Anthony YARD du GAL Terres Romanes en Pays Catalan étaient présents à Lyon pour signer cet accord de coopération et ainsi mieux faire connaître leurs territoires et leurs sites emblématiques liés à Saint Michel. Ainsi, de 2019 à 2022, les 4 territoires partenaires vont vivre au rythme de Saint-Michel avec une programmation grand public. Ce projet en cours de construction a pour ambition de réunir d'autres sites emblématiques tels que le Mont St Michel en Normandie ou le Monte Sant'Angelo dans les Pouilles italiennes. Une première rencontre d'envergure sera organisée à Aiguilhe en octobre 2019.

Qu'est-ce qu'un Groupe d'Action Locale ?

Dans plus de 3 000 territoires ruraux d'Europe, un Groupe d'Action Locale fédère les acteurs privés et publics autour d'une stratégie locale de développement financé par les fonds européens LEADER, issus du 2^{ème} pilier de la Politique Agricole Commune. Ce programme, géré à une échelle locale, accompagne de nombreux projets (aides aux entreprises, aux associations, aux collectivités). La coopération permet des échanges entre citoyens européens et la réalisation de projets concrets.

Compte-rendu rédigé par Thomas FACQUEUR

Photos et textes libres de droit.



Anne PELLET, Conseillère Régionale, introduit la conférence de presse



L'accord de coopération est signé



De nombreux acteurs locaux mobilisés autour du projet